

Concours de l'excellence commerciale 2018

Finale inter-académique Aix-Marseille et Nice – 30 janvier 2018

En partenariat avec l'Education Nationale, la CGI (Confédération générale du commerce de gros et international) organise « Le concours de l'excellence commerciale ». Ce concours est destiné à valoriser les étudiants des sections de BTS NRC, TC et CI. Il se déroulera en deux étapes :

- Une sélection régionale regroupant les candidats des académies d'Aix-Marseille et de Nice et permettant de retenir le meilleur profil de chacune des trois sections de BTS ;
- Une finale nationale destinée à classer les meilleurs candidats issus des sélections régionales.

En pièce jointe, vous trouverez le règlement des Olympiades donnant le cadrage général du dispositif.

Organisation de la finale régionale

La finale régionale a pour objet de retenir le meilleur candidat de chacune des trois sections de BTS qui ensuite concourront au niveau national dans leur catégorie pour :

- les Trophées du BTS technico-commercial ;
- les Trophées du BTS négociation relation client ;
- les Trophées du BTS commerce international.

Pour la finale régionale, un jury est constitué, composé de deux inspecteurs et de deux professionnels membres de la CGI/Intergros.

Une phase de pré-sélection permettra de retenir les candidats qui participeront à la finale régionale du 30 janvier 2018. Le jury régional réuni le 23 janvier 2018, étudiera les fiches projet et les vidéos transmises et désignera les finalistes retenus pour le 30 janvier 2018.

Les participants à la finale régionale sont issus des sélections et seront prévenus de leur participation le 24 janvier 2018.

La finale régionale 2018 prendra la forme d'une émission télévisée interactive retransmise en direct sur le Web (les modalités techniques seront précisées ultérieurement). Elle se déroulera le 30 janvier 2018 à partir de 14h. Participants et membres du jury seront réunis sur un plateau TV pour le déroulement de la finale et sa retransmission.

Lors de la finale régionale du 30 janvier 2018, chaque candidat retenu sera entendu pour une courte présentation de 5 minutes au maximum après le visionnage de sa vidéo, sans interruption ou interrogation par le jury. Cette présentation a pour objectif de compléter et/ou d'explicitier la mission, la démarche et les résultats mis en valeur dans la vidéo.

Le jury attribuera à chaque participant une note sur 100 points portant à part égale sur la qualité de la vidéo et sur la prestation orale du candidat. Cette note sera complétée par une note équivalente et de même composition donnée par les classes connectées à la finale. Cette dernière sera la moyenne des notes envoyées (1 seule note envoyée par établissement dans sa spécialité de BTS, par exemple une classe de BTS TC ne note que les prestations des candidats de BTS TC – l'établissement du candidat ne note pas son candidat ; 1 professeur par classe envoie la note au jury régional selon des

modalités envoyées ultérieurement). La note finale, sur 200, sera ramenée sur 20 et déterminera le classement final.

A l'issue des présentations, le jury déterminera un vainqueur par trophée qui représentera la région académique lors de la finale nationale qui se tiendra à Paris le 06 avril 2018.

Calendrier des opérations

Dates	Étapes	Documents à transmettre
11 décembre 2017	Date limite d'engagement des établissements	Transmission des informations nécessaires (annexe) à : andree.chalagiraud@ac-aix-marseille.fr
17 janvier 2018	Date limite de transmission des dossiers	Fiche descriptive du projet + vidéo à envoyer à : andree.chalagiraud@ac-aix-marseille.fr en utilisant « wetransfer » Attention : respecter les formats indiqués dans les annexes du règlement national du concours.
23 janvier 2018	Jury de pré-sélection et annonce des candidats retenus par BTS pour la finale régionale	Transmission des résultats par courriel adressé aux établissements
24 janvier 2018	Annonce des finalistes sélectionnés pour le 30 janvier	
30 janvier 2018	Finale régionale, 14h, lieu indiqué ultérieurement	Promulgation des résultats en fin de journée
16 février 2018	Date limite de transmission des dossiers des finalistes régionaux	Fiche descriptive du projet + vidéo à envoyer à : mdavid@cgi-cf.com en utilisant « wetransfer »
05 avril 2018	Finale nationale à Paris	Voir règlement national

Prise en charge des frais

La CGI prend en charge l'ensemble des frais de déplacement induits par le déplacement pour la finale régionale. Les détails concernant cette prise en charge seront donnés ultérieurement.